

Les docteurs Grenier et Lévesque

## Deux autres chercheurs au Centre de recherches de Richelieu-Yamaska

**SOREL (LB)** — Le Centre de recherches appliquées Richelieu-Yamaska vient d'accueillir deux nouveaux chercheurs, a annoncé le président, le docteur René Bastarache.

En 1972, le Centre de recherches de Sorel prenait naissance et depuis ce temps, il ne cesse de faire parler de lui. Le manque de fonds a considérablement diminué ses activités; par contre, cette lacune pourrait être comblée prochainement. Les usines, les syndicats, plusieurs médecins et la population en général ont décidé de prendre les choses en main en se payant une médecine préventive. Le côté argent est très important, souligne le docteur Bastarache, pour faire vivre un centre de recherches, mais il y a aussi le potentiel humain qui revêt une aussi grande importance. A cet effet, le président du Centre de recherches Richelieu-Yamaska (CRARY) s'est dit heureux de compter deux médecins comme chercheurs à l'intérieur des cadres de cet organisme, soit les docteurs Gilles Grenier et Roch Lévesque.

Le docteur Grenier a terminé ses études de médecine à l'université de Montréal en

1969. Après avoir reçu un entraînement complet en médecine interne, il fut certifié spécialiste dans cette discipline en 1973.

Il a poursuivi ses études en endocrinologie à l'hôpital Notre-Dame de Montréal où il fit de la recherche avec le professeur Rasio, autorité médicale reconnue mondialement sur le diabète et l'obésité.

Par la suite, le docteur Grenier entreprit une année d'études en endocrinologie au centre hospitalier universitaire de Sherbrooke où il se fit remarquer par ses publications dans le domaine de la recherche en la maladie de la thyroïde, en collaboration avec le docteur Belabarba, de renommée internationale.

En 1973, il fut boursier de la recherche médicale du Québec et a aussi obtenu une des 10 bourses distribuées par le gouvernement belge, pour la recherche en endocrinologie afin de parfaire ses connaissances dans cette discipline sous la tutelle du professeur J.-E. Dumont qui dirige un laboratoire groupant 40 chercheurs, en Belgique.

Le docteur Grenier, après plusieurs congrès internationaux sur les maladies

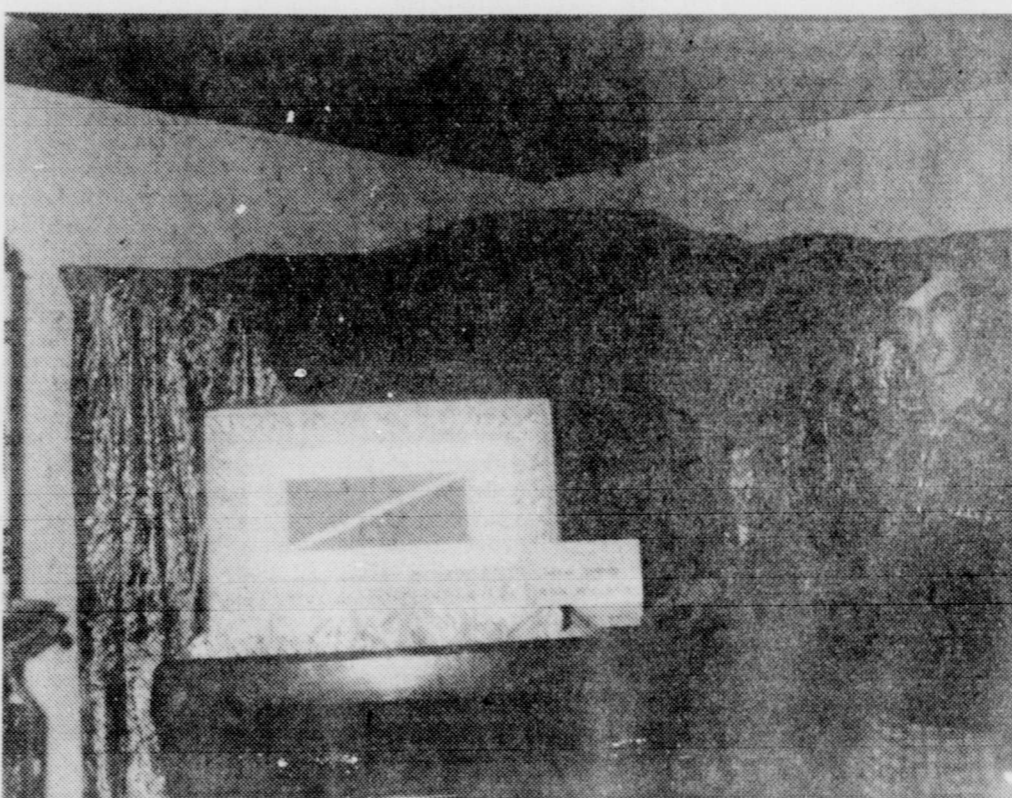
thyroïdiennes, se vit offrir un poste au sein de l'équipe du docteur Dumont, poste qu'il refusa pour se joindre à l'équipe de médecine spécialisée de l'Hôtel-Dieu de Sorel, depuis 1974. Après plusieurs entrevues avec le docteur Grenier afin d'examiner ses objectifs professionnels, souligne le président du Centre de recherches, il nous fait plaisir d'annoncer qu'il a souscrit entièrement au but de dépistage et de prévention poursuivis par le Centre de recherche.

Quant au docteur Roch Lévesque, natif de Anqui, il a terminé ses études médicales en 1962. Il pratiqua la médecine générale jusqu'en 1970 à Bonaventure (Gaspésie) où il se fit remarquer par sa compétence, son dévouement et son sens inné des valeurs sociales. Par la suite, il compléta sa spécialité en cardiologie à l'université de Montréal où il acquit de vastes connaissances en études radiologiques et hémodynamiques du cœur et des vaisseaux sanguins.

Après avoir rencontré ses deux prédécesseurs cardiologues de Sorel, il a décidé de se joindre à leur équipe afin de parfaire la multidisciplinarité de l'équipe spécialisée de médecine.



C'est d'une façon bien concrète que le directeur général du Cégep de Victoriaville a officiellement l'exposition annuelle des élèves du pavillon du meuble de Victoriaville. Aux côtés de M. Roland Henry, on retrouve le directeur du pavillon du meuble, M. P.-A. Dufresne, à gauche et à droite M. Cyrille Gauvin, responsable de l'usine. (Photo LeRo)



Ceux qui visiteront l'exposition de l'école du meuble de Victoriaville auront droit cette année à l'originalité. A titre d'exemple, ce cerceuil en imprimé cerisier. Une conception de Michel Beaudet qu'on voit ici sur la photo. (Photo LeRo)

Dans la région de Sorel

## Trois accidents ont impliqué trois enfants

**SOREL (LB)** — Trois accidents de la circulation impliquant des enfants d'âge scolaire se sont produits au cours de l'après-midi de jeudi à Sorel, Saint-Pierre-de-Sorel et Tracy. Ces enfants, comme les autres qui fréquentent les écoles élémentaires et secondaires du territoire de la régionale Carignan, avaient congé à l'occasion des journées pédagogiques.

Un des accidents a été signalé à l'intersection de la rue des Cyprès et de la rue Huard, à Saint-Pierre-de-Sorel, lorsque le petit Dominique Hébert, âgé de 5 ans, a été renversé par un camion lorsqu'il circulait à bicyclette à proximité de la demeure de ses parents. Le garçonnet a été transporté par l'ambulance Fernand-Lefebvre à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel. Il a été immédiatement

transféré à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. Le camion impliqué dans cet accident était conduit par M. Claude Tellier. C'est l'agent Claude Poulin, du poste de Sorel de la Sûreté du Québec, qui a fait les constatations d'usage.

Par ailleurs, un autre garçonnet qui circulait également à bicyclette a été heurté par une automobile, en face du 99, rue Morgan, à Sorel. Il s'agit de Stéphane Soulières, 8 ans, fils du policier Jacques Soulières, qui souffre de contusions à la jambe droite et à la tête. Il a pu réintégrer son domicile après avoir reçu les premiers soins à l'Hôtel-Dieu.

D'autre part, un autre jeune cycliste, de Tracy cette fois, François Chicoine, 6 ans, demeure au 4.005, rue Saint-Laurent, a été renversé par une automobile à l'intersection du

boulevard Cournoyer et de la route Marie-Victorin, à Tracy. L'enfant a été conduit par l'ambulance Mandeville à l'Hôtel-Dieu de Sorel.

L'automobile impliquée dans cet accident était conduite par Mlle Lise Beauchemin, de la rue Cadieux, à Tracy. Les constatations ont été faites par les agents Hector Desrosiers et Michel Villiard, de la Sûreté municipale de Tracy.

## L'exposition du meuble: réalisation des élèves

**VICTORIANVILLE (RL)** — L'école du meuble et du bois-ouvré du Cégep de Victoriaville présente, depuis hier et jusqu'au 27 avril inclusivement, son exposition annuelle. Comme par les années passées, des milliers de visiteurs auront l'occasion d'apprécier le contenu original de 11 kiosques.

Les heures de visites sont les 19-20 et 26 avril de 13 h 30 à 17 h 21 au 25, de 19 h 30 à 21 h 30 et le 27 de 13 h 30 à 17 heures.

M. P.-A. Dufresne, directeur de l'école, soulignait lors de l'ouverture jeudi après-midi que cette année l'exposition était une

réalisation quasi totale des étudiants, contrairement aux années passées.

M. Roland Henry, directeur général du Cégep, notait pour sa part que depuis le début on notait une progression constante dans la qualité et le fini des travaux des élèves. M. Henry a tenu à souligner le travail des professeurs et a fait remarquer que ce personnel devenait de plus en plus stable. Il nota également que les finissants de l'école du meuble qui entraient sur le marché du travail étaient très appréciés et qu'à ce jour les industriels n'avaient eu que des félicitations à ap-

porter quant au savoir de ces nouveaux travailleurs.

On sait que l'école du meuble est unique dans la province et le pays. Pour la prochaine année scolaire, on prévoit recevoir 300 étudiants.

### Kiosques

Dans les kiosques de cette exposition on retrouvera:

1. Ensemble imprimé pour chambre d'étudiants.
2. Salon de style espagnol.
3. Ensemble de salle à manger (imprimé) style moderne.
4. Salon funéraire.
5. Salle à manger de style canadien.

6. Education permanente (diverses réalisations).

7. Mobilier de chambre de style scandinave.

8. Ameublement de boudoir.

9. Ensemble de salle à manger de style moderne.

10. Travaux divers.

11. Ensemble de patio.

Centre d'informations, sculptures, prix de présence, etc.

## Mgr Sanschagrin à la conférence (CCC) tenue à Ottawa

**SOREL (LB)** — L'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, Mgr Albert Sanschagrin et l'évêque auxiliaire, Mgr Louis Langevin, ont participé, cette semaine, à Ottawa, à la session régulière du printemps de la Conférence catholique canadienne (CCC). Le thème majeur porté sur les tendances actuelles du renouveau spirituel au Canada. Une journée entière a d'ailleurs été consacrée à l'étude de ce thème en compagnie d'experts représentants de "Foi et partage", "Nouvelles retraites", "Concile des jeunes", "Renouveau charismatique", "Communautés de base", "Service d'orientation des foyers". C'était pour répondre à un intérêt particulier des évêques du pays que le conseil d'administration de la CCC avait voulu mettre l'accent sur ce thème.

Les autres points au programme de la réunion étaient: la présentation d'un projet de

limites des statuts et règlements de la CCC; le rapport des délégués au dernier synode romain qui a porté sur "l'évangélisation du monde contemporain"; le rapport de la visite récente à Rome du président et du vice-président de la CCC; l'évaluation et la révision du catéchisme canadien (rapport sur l'état des travaux, commentaires et suggestions pour la poursuite de cette tâche); le rapport des activités de l'équipe pastorale de la CCC qui assume un certain nombre de responsabilités jusqu'ici dévolues à l'un ou l'autre des 18 offices de la CCC; l'étude du document du Saint-Siège sur le choix et la nomination des évêques; la candidature des femmes pour l'exercice des ministères non ordonnés (notamment dans les pénitenciers); l'étude de la proposition d'un comité mixte de travail sur la reconnaissance réciproque des baptêmes conférés dans les différentes Églises chrétiennes du pays.

## Luc Boisvert dirigera le CMCE à Victoriaville

**VICTORIANVILLE (RL)** — M. J.W. Aubut, gérant du Centre de main-d'oeuvre du Canada de Victoriaville, annonce l'entrée en fonction de M. Luc Boisvert comme responsable du Centre de main-d'oeuvre du Canada pour étudiants. Comme tel, M. Boisvert supervisera et coordonnera les activités de trois agents de placement pour assurer un ser-

vice efficace tant pour les employeurs que pour les travailleurs-étudiants.

M. Boisvert est originaire de Victoriaville. Il détient un baccalauréat général en lettres de l'université Laval.

Avant d'entrer en fonctions au Centre de main-d'oeuvre du Canada de Victoriaville, M. Boisvert poursuivait ses études.

Pour le congrès provincial

## La Chambre de Victoriaville prépare des résolutions

**VICTORIANVILLE (RL)** — La Chambre de commerce de Victoriaville entend soumettre quelques résolutions lors du prochain congrès provincial des Chambres de commerce.

C'est ainsi que l'on a demandé à M. Ubald Martin d'exécuter les recherches nécessaires à la préparation d'une résolution demandant au ministre de l'Éducation du Québec de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour corriger la situation de l'enseignement du français dans nos écoles.

### Textile

M. Martin fera également des recherches visant à rédiger une résolution demandant aux gouvernements de prendre tous les moyens pour éviter la mort

lente de notre industrie du textile et du vêtement.

### Télévision

La Chambre de Victoriaville préparera une résolution pour inciter le CRTC à exercer un contrôle plus sévère sur la télédiffusion de films de violence aux heures où des jeunes de moins de 14 ans sont à l'écoute. Cette tâche a été confiée à M. André Auger.

Ces résolutions doivent être soumises à un comité de la Chambre provinciale qui doit les juger acceptables avant de les soumettre aux membres réunis en congrès.

### Signalisation

La Chambre de commerce de Victoriaville verra aussi à demander au ministre du Trans-

port la possibilité d'améliorer la signalisation vers la route 20 aux sorties de Victoriaville. Actuellement, aucune enseigne n'indique le chemin à suivre pour se rendre à l'autoroute 20, aux sorties de la ville.

Enfin, mentionnons que les questions qui seront posées au député-ministre Gilles Massé, lors de l'assemblée mensuelle du mois de mai de la Chambre de commerce, sont maintenant terminées et lui seront remises au cours de la fin de semaine.

19 questions dont huit à caractère provincial et neuf à caractère local seront posées au ministre. La liste complète des questions sera remise à tous les journalistes lors de la prochaine assemblée et pourra donc être rendue publique dès le lendemain.

## entre/voisins

**VICTORIANVILLE** — Pour la période du 19 au 24 avril, c'est le docteur André Carignan qui est le médecin de garde pour les visites d'urgence à domicile dans la région de Victoriaville. Ce dernier peut être rejoint aux numéros de téléphone suivants: 752-2350 ou 752-2914.

**VICTORIANVILLE** — Le service des sports du Cégep de Victoriaville fêtera ses athlètes à l'occasion de la soirée annuelle du mérite sportif. Cette rencontre aura lieu à la salle de l'Académie de danse de Victoriaville, vendredi le 25 avril, à compter de 20 h.

**VICTORIANVILLE** — Au cours des derniers mois, quelque 1,500 personnes ont visité l'école du meuble de Victoriaville. Les groupes intéressés peuvent se présenter à l'école selon l'heure et le jour convenus.

**VICTORIANVILLE** — Les autorités de la ville de Victoriaville avisent et informent la population que depuis le premier avril, et selon le règlement de zonage 256 ns, article V-20 (des bâtiments temporaires), il est défendu de maintenir des abris pour automobile en panneaux amovibles, en grosses toiles ou en vinyle transparent, la date et le temps permis pour de tels abris étant expirés.

**ARTHABASKA** — En collaboration avec les Artisans, les mères d'Arthabaska organisent un défilé de modes et bingo, mercredi le 23 avril à compter de 20 h à la salle de l'hôtel de ville à Arthabaska. Il y aura de nombreux prix de présence et l'entrée est libre. Toute la population est invitée.

**VICTORIANVILLE** — Tout est au point le plus mort concernant la grève des 300 employés du meuble à Victoriaville. Au cours de l'après-midi d'hier, le directeur de la grève, M. Paul Dubuc, nous mentionnait que depuis le début de cet arrêt de travail, l'employeur n'avait manifesté aucun désir que ce soit de reprendre les négociations.

**PRINCEVILLE** — Une demande pour faire verbaliser un chemin dans le rang VI a été refusée par les édiles de la corporation municipale, paroisse de Princeville, M. Léon St-Pierre, maire, et les conseillers ont jugé que la circulation sur ce chemin est presque nulle étant utilisé seulement par quelques personnes qui ont un camp dans le secteur. Un autre point pris en considération sept arpents du "cordon", traverse une érablière privée, et que, pour cette raison, la réalisation du projet serait très dispendieuse.

**ST-NORBERT-D'ARTHABASKA** — Le comité des loisirs de St-Norbert d'Arthabaska vient d'être reformé. Un des membres du conseil municipal de Norbertville, M. Jean-Claude Béliveau, a été choisi comme président. Les nouveaux responsables ont reçu l'autorisation d'administrer le local mis à la disposition des organismes du milieu, à l'école Notre-Dame, par la commission scolaire Prince-Daveluy. Le comité des loisirs aura donc juridiction sur ce local, après accord déjà conclu à cette fin par les autres associations qui y tenaient déjà leurs activités et qui continueront à le faire comme par le passé.

**PRINCEVILLE** — Le temps affecté à l'enseignement dans les écoles de la commission scolaire Prince-Daveluy sera le même pour 1975-76 qu'il l'est en 1974-75 soit de 1,250 à 1,500 minutes selon les classes. Ce temps est le même depuis trois ans et semble donner entière satisfaction, selon les constatations faites par le président, M. J.-Germain Pépin, le directeur général, M. Bertrand Bérubé, et les autres responsables. D'autre part, le calendrier scolaire pour 1975-76 est approuvé.

## Soeur Berthe au club Kiwanis



Plus de 500 personnes se sont rendues à la salle Victoria de la place Hamel, mercredi soir, pour assister à la démonstration culinaire de soeur Berthe, technicienne en art culinaire. Le tout était organisé par le comité féminin du club Kiwanis de Victoriaville et à gauche on reconnaît la présidente de ce comité, Mme Flore Bélanger. (Photo Lero)

# On s'intéresse au développement de la ville de Plessisville

PLESSISVILLE (GAB) — Le développement du milieu sous toutes ses formes est une priorité pour 1974-75 à la Chambre de commerce de Plessisville. Par une telle initiative, le mouvement désire poursuivre la mission qu'il s'est donnée pour le bien de la communauté. Pour atteindre cet objectif, la direction a convenu d'accepter toutes les bonnes volontés pouvant collaborer en vue des réalisations prévues pour l'année en cours. Une centaine de membres œuvrent sous la responsabilité générale de Me Gabriel Michaud, avocat, et président pour 1974-75; le recrutement est encore à l'ordre du jour.

Pour ce recrutement, il est dans le domaine des possibilités qu'il soit maintenu à l'année longue afin de favoriser la participation de nouveaux venus au

fur et à mesure qu'il s'en présente.

La formation professionnelle est un des moyens adoptés par la Chambre de commerce de Plessisville en vue du développement du milieu, sur le plan économique. Cette formation se donne par l'organisation de séminaires au cours de l'année. Une telle activité est rendue possible par la collaboration de la Banque d'expansion industrielle. C'est la 2e année consécutive, en 1974-75, que l'expérience est tentée, et avec succès, pour des compléments aux connaissances de propriétaires de petites et moyennes entreprises, au domaine de l'administration et de la gestion. Ces compléments sont par la suite mis en application, et de façon avantageuse, par ceux qui en ont profité en suivant les sessions de ces séminaires.

L'urbanisme est un autre point qui retient l'attention de Me Gabriel Michaud, président de la Chambre de commerce de Plessisville, et des membres. Des comités sont à l'œuvre pour des recherches, analyses, comparaisons qui sont un domaine à l'ordre du jour dans le plan d'action des bonnes volontés qui travaillent sur ces questions.

La rénovation de quartiers est l'un des aspects pris en considération dans le programme mis de l'avant par les équipes qui s'occupent de la question. Rapports et recommandations seront soumis en temps et lieu et des mesures ensuite prises pour faire des suggestions appropriées à qui de droit.

### Côté social

Les rencontres sociales sont maintenues au programme des activités de la Chambre de commerce de Plessisville dans le but de favoriser les contacts entre les effectifs du mouvement. Ainsi, la plupart des assemblées régulières sont précédées d'un souper communautaire où chacun a le loisir d'exprimer ses opinions de façon amicale. Ce repas communautaire a pour effet de préparer une ambiance toute particulière pour les délibérations qui ont lieu après la "restauration des forces".

Une autre activité sociale qui est maintenant une coutume bien établie à la Chambre de commerce de Plessisville est la rencontre annuelle des premiers jours d'une nouvelle année. Pour cette manifestation des Fêtes, pas de programme déterminé, aucun conférencier invité, on se contente du mot de bienvenue du président, d'échanges de vœux et souhaits, le tout complété par une dégustation de friandises et de breuvages en rapport avec les goûts des participants.



A la Jeune chambre de Princeville

La protection de l'environnement, la célébration de la fête nationale sont les deux principaux domaines sur lesquels la direction et les membres de la Jeune chambre de Princeville donnent actuellement leur attention. Des comités sont déjà à l'œuvre pour voir à des réalisations dans ces secteurs d'activités. Chacun collabore en oeuvrant sur l'un ou l'autre de ces comités.

Sur la photo ci-dessus, de gauche à droite: Mlle Huguette Boissonneault, trésorière; M. Claude St-Cyr, président; Mlle Ginette Fortier, secrétaire et, debout, M. Fernand Carrier, vice-président et M. Bruno Caouette, directeur.

# Le CMCE ouvrira ses portes le premier mai

VICTORIAVILLE (RL) — Le Centre de main-d'œuvre du Canada pour étudiants (CMCE) ouvrira ses portes à compter du premier mai.

A partir de cette date, une équipe sera à l'œuvre pour répondre à toutes les demandes, aussi bien celles des employeurs que celles des étudiants.

Depuis le 15 avril, les étudiants peuvent venir s'inscrire au Centre de main-d'œuvre du Canada et depuis longtemps les employeurs peuvent réserver leur main-d'œuvre pour l'été. L'inauguration officielle du CMCE aura lieu le 7 mai. Cette année, les locaux seront situés au 108, rue Olivier.

En fonctions depuis plus d'un mois, le responsable du CMCE, s'occupe de l'organisation du

centre pour la période estivale. Beaucoup d'étudiants ont profité pour s'inscrire, des visites effectuées par le responsable du CMCE dans les écoles.

Cette année, le CMCE voudrait permettre à plus d'étudiants l'accès au marché du travail. Pour atteindre ce but, l'accent sera mis sur l'aspect sollicitation chez l'employeur. Le centre vise à effectuer près de 250 visites chez les employeurs pour recueillir le maximum de vacances possible.

Le centre de main-d'œuvre du Canada pour étudiants sert d'intermédiaire entre les employeurs et les étudiants. Pour ce faire, on devra sensibiliser l'employeur aux services offerts. Les moyens utilisés seront les visites aux employeurs et une campagne de

publicité dans divers média d'informations. L'objectif primordial est donc de mettre l'étudiant en contact avec le marché du travail, avec les employeurs.

De cette expérience de travail, l'étudiant peut en retirer une expérience de vie au sein du monde du travail. Il prendra conscience de certains problèmes qui affectent les travailleurs et les employeurs. Certains pourront même travailler dans un domaine adjacent à leurs études.

La main-d'œuvre étudiante est soumise aux lois régissant le marché du travail. De ce fait, les étudiants jouiront au moins des conditions de travail minimales prévues par la loi.

# entre/voisins

PRINCEVILLE — Les responsables de la commission scolaire Prince-Daveluy, dont M. J.-Germain Pépin est le président, ont reçu une suggestion intéressante de la part d'un commissaire. En effet, Mme Paulette S. Rancourt a recommandé que des séances d'information soient tenues à l'intention des nouveaux commissaires. Ces séances pourraient être organisées par les autorités supérieures et auraient pour but d'assurer une formation adéquate à ceux qui siègent pour la première fois sur un conseil d'administration scolaire. Les nouveaux commissaires pourraient profiter de cette formation environ trois mois après leur entrée en fonctions.

PRINCEVILLE — Les "Domrémy" de Princeville ont complété leurs tournois de jeux de société. Les gagnants de chacune des trois catégories au programme de la saison sont: Mme Eugène Raymond, Mme Gilles Pelletier, Mme Adrien Verville. Pour la saison 1974-75, ce sont les femmes qui ont ainsi pris la vedette pour remporter les honneurs dans les finales. Le président, M. Roger Binette, souligne que les jeux se poursuivent, même après les tournois, ainsi que les autres activités récréatives. Par ailleurs, une fête familiale à la tire d'érable, est prévue pour le dimanche 27 avril, au domaine "Chez Alcide" à St-Norbert - d'Arthabaska.

Norbertville — Des travaux de peinture seront effectués à l'extérieur de l'école Notre-Dame de Norbertville. Le contrat est accordé au plus bas soumissionnaire; les prix demandés varient entre moins de \$3,000 jusqu'à \$9,000. Certaines réparations seront faites, là où jugé nécessaire, avant de peindre.

PLESSISVILLE — Le président de la municipalité scolaire Jean-Rivard, M. martial Demers, et les commissaires ont nommé leur directeur général, M. Rosaire-E. Gagnon, comme président d'élections pour 1975. On sait que cinq commissaires sont à remplacer ou à réélire cette année, vu qu'ils termineront leur mandat le 30 juin. Des mesures sont prises pour que les contribuables puissent vérifier en tout temps les listes électorales affichées aux endroits publics, sur le territoire. Les erreurs et omissions pouvant être constatées sur ces listes doivent être signalées dans un délai déterminé, aux autorités concernées.

# M. Claude Ryan à la Chambre

VICTORIAVILLE (RL) — C'est mardi le 22 avril, à compter de 18 heures, que se tiendra au motel Boifran, l'assemblée mensuelle de la Chambre de commerce de Victoriaville.

A cette occasion, M. Claude Ryan, directeur du Devoir, participera à une table ronde sur le revenu annuel garanti. Outre M. Ryan, la table ronde sera composée de MM. Roch Ricard et Marcel Bourque, de la commission d'assurance-chômage, M. Provencher, gérant du bureau du ministère des Affaires sociales à Victoriaville, M. Raymond Roy, du Centre de relevé et d'information sociale

de Victoriaville, de M. Albert Leduc, de la CSD, et d'un représentant d'une industrie locale.

Nul doute que cette ronde suscitera beaucoup d'intérêt puisqu'il sera question de sujets aussi controversés que le revenu annuel garanti, les mesures de sécurité sociale face au marché du travail, les niveaux de salaires dans la région, le chômage, le salaire minimum, la crise économique actuelle, etc.

C'est donc un souper à ne pas manquer, mardi le 22 avril, à 18 heures au motel Boifran d'Arthabaska.

## AVIS PUBLIC

A l'intention des employeurs et employés affectés au chargement et déchargement de navires au port de Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine.

Ottawa, le 11 avril 1975.

Le Conseil canadien des Relations du travail a reçu une demande (Dossier 530-25) présentée par l'Association des employeurs maritimes, en vue de faire modifier les ordonnances d'accréditation détenues par les locaux 1846 et 1958 de l'Association internationale des débardeurs afin:

1. que l'accréditation de l'Association internationale des débardeurs, local 1846, se définisse désormais "tous les vérificateurs et débardeurs affectés au chargement ou déchargement de navires océaniques ou côtiers, ou autres fonctions connexes, dans le port de Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine", et
2. de désigner comme mandataire de tous les employeurs dans le port de Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine, l'Association des employeurs maritimes.

Toute personne qui désire intervenir dans cette demande au conseil doit, si elle n'a pas reçu copie de la demande, demander au conseil au plus tard le 25 avril 1975 de lui fournir une copie de la demande, et présenter au conseil une réponse à la demande dans un délai de dix (10) jours après qu'elle aura reçu une copie de la demande.

Toute réponse à la demande adressée au conseil doit se conformer aux exigences de l'Article 11 du règlement du Conseil canadien des Relations du Travail. Plus spécifiquement, la réponse doit, inter alia:

- A) admettre ou nier chacune des déclarations faites dans la demande, et
- B) renfermer un exposé concis des faits sur lesquels la personne qui désire intervenir se propose de se fonder.

Le Conseil entendra les parties en cause à une audition publique qui aura lieu les 20, 21, 22 et 23 mai 1975 au petit salon de l'Hôtel Montréal Aéroport Hilton, 12505, Côte de Liesse, Montréal, Québec.

Le Secrétaire, MARCEL CARON

Conseil canadien des Relations du Travail, 125, promenade Sussex Edifice L.B. Pearson, Tour D, 3e étage Ottawa, Ontario, K1A 0X8

## AVIS PUBLIC

A l'intention des employeurs et employés affectés au chargement et déchargement de navires au port de Québec.

Ottawa, le 11 avril 1975.

Le Conseil canadien des Relations du travail a reçu une demande (Dossier 530-26) présentée par l'Association des employeurs maritimes, en vue de faire modifier l'ordonnance d'accréditation détenue par le local 1605 de l'Association internationale des débardeurs afin:

1. que l'accréditation détenue par ce local se définisse désormais "tous les employés affectés à la vérification des cargaisons dans le port de Québec", et
2. de désigner comme mandataire de tous les employeurs dans le port de Québec l'Association des employeurs maritimes.

Toute personne qui désire intervenir dans cette demande au conseil doit, si elle n'a pas reçu copie de la demande, demander au conseil au plus tard le 25 avril 1975 de lui fournir une copie de la demande, et présenter au conseil une réponse à la demande dans un délai de dix (10) jours après qu'elle aura reçu une copie de la demande.

Toute réponse à la demande adressée au conseil doit se conformer aux exigences de l'article 11 du règlement du Conseil canadien des Relations du Travail. Plus spécifiquement, la réponse doit, inter alia:

- A) admettre ou nier chacune des déclarations faites dans la demande, et
- B) renfermer un exposé concis des faits sur lesquels la personne qui désire intervenir se propose de se fonder.

Le conseil entendra les parties en cause à une audition publique qui aura lieu les 20, 21, 22 et 23 mai 1975 au petit salon de l'Hôtel Montréal Aéroport Hilton, 12505, Côte de Liesse, Montréal, Québec.

Le Secrétaire, MARCEL CARON

Conseil canadien des relations du travail 125, Promenade Sussex Edifice L.-B. Pearson Tour D, 3e étage Ottawa, Ontario, K1A 0X8

## AVIS PUBLIC

A l'intention des employeurs et employés affectés au chargement et déchargement de navires au port de Montréal.

Ottawa, le 11 avril 1975.

Le Conseil canadien des Relations du travail a reçu une demande (dossier 530-24) présentée par l'Association des employeurs maritimes, en vue de faire modifier l'ordonnance d'accréditation détenue par le local 1657 de l'Association internationale des débardeurs afin:

1. que l'accréditation de ce local se définisse désormais "tous les employés affectés à la vérification ou à la réparation (coopering) des cargaisons océaniques dans le port de Montréal, à l'exception des employés des compagnies St-Lawrence Stevedoring et Montreal Stevedoring", et
2. de désigner comme mandataire de tous les employeurs dans le port de Montréal l'Association des employeurs maritimes.

Toute personne qui désire intervenir dans cette demande au conseil doit, si elle n'a pas reçu copie de la demande, demander au conseil au plus tard le 25 avril 1975 de lui fournir une copie de la demande, et présenter au conseil une réponse à la demande dans un délai de dix (10) jours après qu'elle aura reçu une copie de la demande.

Toute réponse à la demande adressée au conseil doit se conformer aux exigences de l'Article 11 du règlement du conseil canadien des Relations du Travail. Plus spécifiquement, la réponse doit, inter alia:

- A) admettre ou nier chacune des déclarations faites dans la demande; et
- B) renfermer un exposé concis des faits sur lesquels la personne qui désire intervenir se propose de se fonder.

Le conseil entendra les parties en cause à une audition publique qui aura lieu les 20, 21, 22 et 23 mai 1975 au petit salon de l'hôtel Montréal aéroport Hilton, 12505 Côte de Liesse, Montréal, Québec.

Le Secrétaire, MARCEL CARON

Conseil canadien des Relations du travail 125, promenade Sussex Edifice L.-B. Pearson Tour D, 3e étage Ottawa, Ontario K1A 0X8

## AVIS PUBLIC

A l'intention des employeurs et employés affectés au chargement et déchargement de navires au port de Montréal.

Ottawa, le 11 avril 1975.

Le Conseil canadien des Relations du Travail a reçu une demande (Dossier 530-23) présentée par l'Association des employeurs maritimes, en vue de:

1. faire annuler les ordonnances d'accréditation détenues par les locaux 1552, 1925 et 1926 de l'Association internationale des débardeurs visant les employés de certains employeurs au port de Montréal,
2. faire modifier l'ordonnance d'accréditation détenue par le local 375 de l'Association internationale des débardeurs

A) pour que l'accréditation de ce local se lise désormais "tous les employés affectés au chargement ou déchargement de navires océaniques (sauf les pétroliers) et autres opérations connexes dans le port de Montréal, à l'exclusion des compagnies St-Lawrence Stevedoring et Montreal Stevedoring", et

B) afin de désigner comme mandataire de tous les employeurs dans le port de Montréal l'Association des employeurs maritimes.

Toute personne qui désire intervenir dans cette demande au conseil doit, si elle n'a pas reçu copie de la demande, demander au conseil au plus tard le 25 avril 1975 de lui fournir une copie de la demande, et présenter au conseil une réponse à la demande dans un délai de dix (10) jours après qu'elle aura reçu une copie de la demande.

Toute réponse à la demande adressée au conseil doit se conformer aux exigences de l'Article 11 du règlement du Conseil canadien des Relations du Travail. Plus spécifiquement, la réponse doit, inter alia:

- A) admettre ou nier chacune des déclarations faites dans la demande; et
- B) renfermer un exposé concis des faits sur lesquels la personne qui désire intervenir se propose de se fonder.

Le Conseil entendra les parties en cause à une audition publique qui aura lieu les 20, 21, 22 et 23 mai 1975 au petit salon de l'Hôtel Montréal Aéroport Hilton, 12505, Côte de Liesse, Montréal, Québec.

Le Secrétaire, MARCEL CARON

Conseil canadien des relations du travail 125, Promenade Sussex Edifice L.-B. Pearson, Tour D, 3e étage Ottawa, Ontario, K1A 0X8